

Fondation Carbon Fri



TARIFS

CALCUL DU BILAN CO₂ | ACCOMPAGNEMENT | LABÉLISATION

Combien vous coûte la labélisation ?

Calcul du bilan CO₂

Le calcul du bilan CO₂ est effectué par un bureau d'ingénieurs accrédité par la Fondation Carbon Fri. Les honoraires pour cette prestation varient en fonction de la taille et de la complexité de votre entreprise. Pour obtenir des informations détaillées sur les tarifs applicables, veuillez contacter les bureaux d'ingénieurs accrédités, dont la [liste est disponible sur notre site internet](#).

→ Cette partie vous est facturée par un bureau d'ingénieurs accrédité.

Remise pour les premières labélisations :

Conformément aux dispositions du plan climat cantonal, les nouvelles entreprises bénéficient d'une remise de CHF 1'500.00 pour leur première labélisation (jusqu'à épuisement du fonds de soutien du SEn). Ce soutien vise à couvrir une partie des frais de la réalisation du bilan CO₂ et sera versé à l'entreprise après finalisation de son processus de labélisation.

→ Cette partie vous est octroyée par Carbon Fri.

Accompagnement

L'accompagnement à la réalisation du bilan CO₂ et à la mise en place du plan d'actions se prépare avec un bureau d'ingénieurs accrédité par la fondation Carbon Fri. Ses tarifs dépendent des possibilités et de la complexité des mesures, mais aussi de la stratégie de diminution des gaz à effets de serre que vous désirez mettre en place.

→ Cette partie vous est facturée par un bureau d'ingénieurs accrédité.

Labélisation

Une fois votre bilan CO₂ remis ainsi que votre plan d'actions élaboré, nous vous enverrons une facture à hauteur de CHF 10.00/tCO₂ (min. CHF 500.00 et max. CHF 5'000.00 pour les entreprises, produits et processus industriels). L'argent ainsi récolté sera réinjecté dans le tissu économique fribourgeois, dans le but de soutenir des projets locaux durables.

→ Cette partie vous est facturée par Carbon Fri.